FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2026 – 2027 - BO n°9 du 01.10.26

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Séniors 7
- Jeunes 9
- Féminines 10
- Rugby à 5 12
- Arbitrage 14

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Finances 17
- Formation 18
- Service Civique 21
- Rugby Adapté 22

INFORMATIONS GENERALES

- Scolaire 26
- Citoyenneté 28

INFORMATIONS FEDERALES

- Installations sportives 31

INFORMATIONS DIVERSES

- Appel à candidature 34
- Evènement 35
- Tournois amicaux 36

PARTENAIRES & MÉCÈNES 38

CONTACTS 40

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements « LIFR » à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Lundi	**05/10/2026**	Job dating “Du stade vers l’emploi” RC Paris Neuilly	Neuilly-sur-Seine	Journée
Mardi	**06/10/2026**	Job dating “Du stade vers l’emploi” ASCE RCM	Corbeil Essonnes	Journée
Mercredi	**08/10/2026**	Job dating “Du stade vers l’emploi” SCUF	Paris 17ème	Journée
Jeudi	**09/10/2026**	Job dating “Du stade vers l’emploi” RC Noisy le Grand Marne la Vallée	Noisy-le-Grand	Journée
Vendredi	**15/10/2026**	Job dating “Du stade vers l’emploi” RC Livry Gargan	Livry Gargan	Journée
Samedi	**16/10/2026**	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD77/93/94/95	Après-midi
Lundi et Mardi	**19 et 20/10/2026**	CSM 15 N°2 - Féminines	Antony	Journée entière + demi-journée
Jeudi	**22/10/2026**	Eden Park x Soirée Octobre Rose (Rugby santé)	Boutique Eden Park Paris 17ème	Soirée
Jeudi et Vendredi	**22 et 23/10/2026**	CSM 15 N°2 - Garçons	Antony	Journée entière + demi-journée
Samedi	**28/11/2026**	Plateau Sélections Départementales M14	CD93/ CD91	Après-midi
Mercredi	**09/12/2026**	CSM15 N°3 Garçons : Plateaux d’évaluation	Antony	Après-midi
Samedi	**19/12/2026**	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD 75/78/91/92	Après-midi
Mercredi	**13/01/2027**	CSM15 N°3 Féminines : Plateaux d’évaluation	Antony	Après-midi
Samedi	**23/01/2027**	Plateau Sélections Départementales M13	CD78/ CD94	Après-midi
Dimanche	**24/01/2027**	Plateau Sélections Départementales M14	CD92/ CD95	Après-midi
Samedi	**06/02/2027**	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD 75/77/92/93	Après-midi
Samedi et Dimanche	**06 et 07/02/2027**	CSM 15 N°4 - Féminines	Fontainebleau	Journée entière + demi-journée
Samedi et Dimanche	**27 et 28/02/2027**	CSM 15 N°4 - Garçons	Fontainebleau	Journée entière + demi-journée
Samedi	**06/03/2027**	Tournoi final Interdépartementales M16 (garçons)	Noisy le Grand	Journée entière
Samedi	**20/03/2027**	Tournoi Final Sélections Départementales M13	Lagny	Journée entière
Dimanche	**21/03/2027**	Tournoi Final Sélections Départementales M14 « Geninasca »	Vitry	Journée entière
Samedi	**27/03/2027**	Tournoi Final Sélections Départementales FEM M15 « Veronique Dubois Vincent »	Herblay	Journée entière
Samedi et Dimanche	**10 et 11/04/2027**	Tournoi finale Inter Ligues Fem M18 à 7	A déterminer	Journée entière
Vendredi, samedi et dimanche	**16,17 et 18/04/2027**	CSM 15 N°5 (National) – Garçons/filles	Fréjus	Journée entière
Mercredi	**16/06/2027**	CSM15 N°0 2027 Féminine (Détection)	A déterminer	Après-midi
Mercredi	**23/06/2027**	CSM15 N°0 2027 Garçons (Détection)	A déterminer	Après-midi

Accéder à l’intégralité de l’agenda sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

RAPPEL : sur toutes nos pelouses !

RESPECT • DISCIPLINE • FAIR-PLAY • RESPONSABILITÉ

Respect des joueurs, des officiels de match, des adversaires
et de tous les acteurs de la rencontre.

Sur et autour du terrain, chacun est responsable de l'image
et des valeurs de notre Rugby.

1. Équipes 3 : la liste des joueurs doit parvenir à la LIFR d'ici demain midi !

Les Équipes 3 engagées les **3 et 4 octobre 2026** doivent transmettre leur liste de joueurs qualifiés à **epreuves@idfrugby.fr** au plus tard le **vendredi 2 octobre à 12h00**. **Passé ce délai, aucune liste ne sera acceptée.**

2. Règlement des Compétitions (RAPPEL)

Suite aux dernières modifications arrivées jusqu'à la date butoir du 7 septembre, le Règlement des Compétitions a été mis à jour. Nous vous invitons fortement à en prendre connaissance.

Télécharger le règlement

3. Support d'aide à la compréhension des points importants du Règlement des Compétitions M+18 (RAPPEL)

Afin de faciliter sa compréhension, la commission des épreuves a préparé un document résumant les modifications. Merci d'en prendre connaissance.

Prendre connaissance des modifications

4. Rappel de l'application du Règlement en cas de Forfait Général avant le 31 décembre 2026 (RAPPEL)

Pour rappel, et afin de combler les conséquences organisationnelles, sportives et d'équité, une caution pour toute équipe M+18 (« Une » et/ou « Réserve ») engagée en Compétition Régionale M+18 sera mise en place.

Celle-ci ne sera débitée que si l'équipe concernée se retrouve en état de Forfait Général avant le 31 décembre 2026.

Le montant de ces cautions :

- 1 000€ pour une « Equipe 3 » ;
- 800€ pour toutes les autres équipes.

5. Annuaire Sportif M+18 : facilitons nos échanges ! (RAPPEL)

Afin de permettre que les informations, les réunions sportives / informations et / ou remontées terrain arrivent jusqu'aux référents sportifs (manager, membre du staff technique, ...) de vos équipes, nous remettons en place **l'annuaire sportif des Compétitions M+18.**

Renseigner les référents de mon club

La Phase de Brassage se poursuit : Prenez connaissance des modifications des poules

Suite aux dernières modifications actées entre la parution du Bulletin Officiel de la semaine passée, et le début des Compétitions (soit 2 jours après les dernières modifications reçues), vous trouverez, sur Oval-e, la mise à jour des poules.

Rappels importants :

- Cette phase déterminera la répartition des équipes dans les niveaux de R1 et de R2. Il ne sera donc pas possible pour un club ou un rassemblement de demander à évoluer dans une autre compétition que celle déterminée par les résultats de ces brassages.

- Des passerelles existeront uniquement en cas d'évolution des effectifs. Cela pourra concerner par exemple, les équipes de R3, qui souhaiteraient postuler en R2 (suite à une arrivée conséquente de joueurs notamment), ou, à l'inverse pour des équipes de R1 ou de R2, (suite à un effectif trop limité) de postuler en R3.

Pour toute correspondance, adressez vos mails à epreuves@idfrugby.fr

1. Rugby à X : Les Championnats sont connus ! (RAPPEL)

Au regard des derniers retours reçus ce lundi 21 septembre, vous trouverez sur le site de la LIFR, toutes les informations relatives aux Compétitions Féminines à X de la LIFR :

- Les calendriers
- Les poules des phases de brassage
- Les règlements sportifs

Attention, une équipe s'est ajoutée sur la catégorie F+18 à X. La composition d'une des Poules a donc été modifiée

Accéder aux documents

2. Fédérale 2 : Prenez connaissance du Règlement de la Compétition (DERNIER RAPPEL)

Pour rappel, le calendrier et les poules sont connues depuis la semaine passée.

Accéder aux poules et au calendrier

Précisions : Des rassemblements restent en attente de validation, c'est pourquoi les clubs supports sont inscrits le temps que les clubs concernés fassent le nécessaire. Les modifications sur Oval-e seront faites dans un second temps.

Prendre connaissance du règlement

IMPORTANT - Annuaire : Pour rappel et afin de faciliter les échanges et de cibler plus directement les interlocuteurs concernés par la Compétition Fédérale 2 F+18, nous souhaitons constituer un annuaire interne recensant les contacts de chaque club.

Nous vous invitons à renseigner, via un formulaire en ligne, **le contact sportif de votre équipe F+18** et à **confirmer le contact administratif**.

Cette démarche ne remet pas en cause les destinataires actuellement identifiés. Elle vise simplement à nous permettre de **cibler plus efficacement nos communications** et de favoriser une **meilleure remontée des informations et des besoins du terrain**.

Communiquer les référents de mon club

3. Cross Rugby F-18 : Positionnez-vous pour accueillir avant le lundi 12 octobre !

Pour rappel, le Cross Rugby est la pratique de développement par excellence !

Pour tous les clubs qui possèdent dans leurs effectifs des joueuses qui découvrent la pratique ou encore qui sont moins aguerries que les autres, cela permet de faire jouer tout le monde.

Nous souhaitons donc faire un rappel du mail que vous avez reçu afin de lancer un « appel à participation » global sur cette pratique pour les deux catégories afin de rendre plus attractif les différents plateaux de Cross de cette saison.

Une équipe peut s'inscrire sur plusieurs dates de Cross sans avoir l'obligation de participer à l'intégralité du calendrier, c'est pourquoi nous avons élaboré un calendrier – dans la mesure du possible – où le Championnat à X et le Cross Rugby sont alternés.

N'hésitez pas à vous mettre en relation entre clubs ! Nous ne nous opposerons pas à une participation ponctuelle de clubs voulant faire jouer celles qui ont le moins de temps de jeu, et qui n'étaient pas inscrites au départ sur le Cross.

Nous demandons à tous les clubs concernés de répondre au formulaire ci-après, qui ne reprend que les dates de 2026 (un autre formulaire sera créé dans un second temps) afin de se positionner pour l'accueil d'un plateau minimum. Aussi, nous vous demanderons dans ce formulaire de renseigner les dates sur lesquelles votre équipe s'inscrit afin de participer à ces plateaux.

Merci à toutes et à tous de répondre à ce formulaire avant le lundi 12 octobre 9h00

Répondre au formulaire

1. Championnat IDF - Date n°2 : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 octobre

La D°2 du Championnat IDF se déroulera le week-end des 10 & 11 octobre !

Rappels importants selon les critères définis en réunion de fin de saison :

- La date limite pour l'inscription est désormais le lundi 9h00 ;
- Les plateaux sont désormais limités à 10 équipes maximum / terrain

Rendez-vous sur les 5 sites suivants :

- **Open Masculin** à Champigny s/Marne mais bien avec les Five Cochères du PORC comme hôte, le samedi 10 octobre, matin
- La catégorie **Mixte** jouera sur les terres des ShowBees du RCMASM, le dimanche 11 octobre, matin
- La rentrée de **l'Open Féminin** se déroulera chez les Padawan d'Epinay s/Orge le dimanche 11 octobre, matin
- Les Tuches du RCP 15 accueilleront les **P35 ans**, le dimanche 11 octobre, matin
- **Mixte plus de 35 ans** chez les ClaMarre de Toi, à Clamart, le dimanche 11 octobre au matin

S'inscrire avant le lundi 5 octobre 9h00

2. Championnat IDF : Rappels sur les inscriptions

Le Groupe de Travail Rugby à 5 LIFR (totalement bénévole) souhaite faire quelques rappels sur les inscriptions aux dates de Championnat IDF pour la saison 2026/27.

En effet, et **selon les critères définis en réunion de fin de saison :**

- La date limite pour l'inscription est désormais **le lundi 9h00** ;
- Les Plateaux sont désormais limités à **10 équipes maximum / terrain.**

Ces choix communs répondent simplement aux problématiques organisationnelles et sportives tant pour l'équipe LIFR (salarié / groupe de travail) que pour les clubs accueils ! **Cela permet notamment plus de possibilité d'ouvrir un plateau « secours » si une date dépasse les 10 inscrits sur une ou plusieurs catégories.**

Nous vous remercions pour votre bienveillance et votre compréhension

3. Accueil des tournois LIFR : prenez connaissance du tableau de positionnement mis à jour ! (MISE A JOUR)

La date du 14 septembre dernier étant dépassée, vous trouverez, ci-dessous, le tableau de positionnement mis à jour avec les dernières modifications connues à date.

Prendre connaissance du tableau de positionnement

Les **sections déjà existantes doivent se positionner sur 2 dates (3 pour la catégorie mixte cette saison) par catégorie qu'elles souhaitent engager aux Finales IDF de fin de saison (22-23 mai 2027).** Pour rappel, cette obligation est entérinée depuis 3 saisons lors de la réunion bilan de fin de saison par l'ensemble des clubs mais **elle ne concerne pas les nouvelles sections créées en 26-27.** C'est la LIFR qui désignera les différents clubs organisateurs aux dates indiquées en fonction de ces positionnements et des besoins.

RAPPEL : les clubs qui souhaiteraient engager plusieurs équipes aux Finales Régionales R5 doivent différencier les dates de positionnement par équipe sauf s'ils sont capables d'accueillir plusieurs catégories le même jour.

4. Brevet Fédéral : Formez-vous pour encadrer votre équipe dans les meilleures conditions (DERNIER RAPPEL)

L'Institut de formation de la LIFR propose **Le Brevet Fédéral « Rugby à 5 – Niveau 1 »** (BF R5N1) pour encadrer la pratique du « Rugby à 5 tous publics » que ce soit en club sportif ou en prévention primaire.

Les sessions de formation auront lieu les **14/11 ; 05/12 et 06/02**.
Vous trouverez toutes les informations nécessaires et relatives au parcours de formation dans la partie « Formations » de ce même Bulletin Officiel. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **4 octobre 2026.**

Si un candidat d'un club hors ile de France veut s'inscrire, cela est possible mais dans ce cas il doit prendre contact avec l'Institut de Formation : formation@idfrugby.fr

Les éléments clés à avoir en tête en ce début de saison (RAPPEL)

La nouvelle saison vient de débuter et la Commission des Arbitres de la LIFR souhaite attirer votre attention sur plusieurs éléments clés pour le bon déroulement de la saison :

- Les inscriptions et les participations au stage de rentrée,
- La présence obligatoire aux réunions de formation,
- Les désignations et les conséquences d'un refus sans motif valable,
- Les outils pour nous faire vos retours sur l'arbitrage.

1. Stage de rentrée : session de rattrapage le 10 octobre à ne pas rater pour que l'arbitre puisse être désignable au cours de la saison

Les inscriptions ont débuté fin juin. Chaque arbitre a reçu un courriel précisant les informations à transmettre à Matthieu Bonneau, avec une date limite fixée au **20 juillet**. Malgré trois relances, un nombre important d'arbitres n'a pas effectué les démarches demandées dans les délais. De ce fait, ils n'ont pas pu être inscrits aux stages de rentrée de **Suresnes (6 septembre)** et de **Massy (12 septembre)**.

Conséquence directe, ces arbitres seront automatiquement inscrits au **stage de rattrapage du 10 octobre à Massy**. **Sans participation à ce stage, ils ne pourront pas arbitrer durant la saison 2026-2027.**

La Commission met tout en œuvre pour éviter que les clubs soient pénalisés. Cependant, chaque arbitre doit également prendre ses responsabilités. Nous vous invitons à faire le point avec les arbitres de votre club qui ne sont pas encore inscrits afin de :

- comprendre leur situation ;
- vérifier s'ils souhaitent poursuivre leur activité d'arbitre ;
- déterminer s'ils envisagent d'arrêter.

2. Réunions de formation : présence obligatoire

Les arbitres doivent participer à l'ensemble des réunions de formation, sauf cas exceptionnel dûment justifié.

Afin de tenir compte des contraintes de déplacement en Île-de-France, les réunions de centre sont organisées sur une période de **quinze jours**, permettant à chacun de rejoindre une autre session si nécessaire. Il est également possible de participer à une réunion organisée dans une autre ligue. Le contenu est identique dans tous les centres.

En l'absence de participation à une réunion de formation (hors cas exceptionnel), l'arbitre ne sera plus désignable et devra attendre la réunion suivante pour retrouver sa capacité à être désigné.

3. Désignations : Elles ne peuvent pas être refusées sans motif valable

La situation des joueurs-arbitres, et plus particulièrement des arbitres mineurs, crée régulièrement des difficultés de désignation.

Désormais, tout arbitre refusant une désignation **sans motif valable** ne sera plus prioritaire pour les désignations suivantes. Les désignations étant effectuées **trois semaines à l'avance, hors phases finales**, les arbitres concernés s'exposent à ne pas être désignés pendant plusieurs semaines.

4. Retours sur les officiels de match : Via Per Arbitre pour les évaluations et par courrier pour les observations

L'outil **Perf Arbitre** permet aujourd'hui d'effectuer des **évaluations**, mais il ne permet pas d'ajouter des commentaires détaillés sur les prestations des officiels de match.

Si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre **vos observations** concernant les arbitres et les représentants fédéraux directement **au Directeur de l'Arbitrage, Bruno Fiche**, par courriel à l'adresse : **b.fiche@idfrugby.fr**

Ces retours sont précieux. Ils nous permettent d'échanger avec les officiels concernés et de mettre en place les actions de formation nécessaires à leur progression.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Règlement financier 2026/2027
(RAPPEL)

Suite à l'adoption du budget prévisionnel lors de l'AG du 21 septembre, le règlement financier 2026/2027 est disponible sur le site de la LIFR.

Prendre connaissance du règlement

1. BF « Initiation-Découverte » et « Développement » : Lieux de formation pour la J1 du 3 octobre (MISE A JOUR)

Suite à la clôture des inscriptions le 20 septembre, la première journée de formation aux Brevets Fédéraux « Initiation-Découverte » et « Développement » est prévue **samedi 3 octobre de 8h30 à 17h30**.

Une convocation sera envoyée aux stagiaires et aux référents des clubs avec toutes les informations nécessaires ainsi que les lieux précis de formation.

- **B1 :** Cergy
- **B2 :** Triel
- **B3 :** Triel
- **B4 :** Brétigny
- **B5 :** Brétigny
- **B6 :** Nemours
- **B7 :** Coulommiers
- **B8 :** Noisy le Grand
- **B9 :** Saint-Ouen
- **B10 :** Courbevoie
- **B11 :** Courbevoie
- **B12 :** Champigny
- **B13 :** SCUF

2. Formations Fédérales, inscrivez-vous ! (RAPPEL)

Afin de permettre aux clubs de se structurer, La Ligue Île-de-France de Rugby, via son Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF), propose un programme de formations pour devenir technicien.

Ces formations couvrent un large éventail de publics grâce à différents Brevets Fédéraux, allant de l'encadrement des plus jeunes jusqu'aux catégories adultes. Les Conseillers Techniques de Clubs

(CTC) de la LIFR, en tant que formateurs, accompagnent les stagiaires tout au long de leur parcours vers l'obtention de leur Brevet.

Les 6 Brevets Fédéraux sont les suivants :

- **Le Brevet Fédéral « Découverte – Initiation »** (BF INIT) pour encadrer les catégories des Moins de 8 ans et des Moins de 10 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Développement »** (BF DEVE) pour encadrer les catégories des Moins de 12 ans et des Moins de 14 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Perfectionnement »** (BF PERF) pour entraîner les catégories des Moins de 16 ans et des Moins de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Optimisation »** (BF OPTI) pour entraîner les catégories des Plus de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Baby Rugby »** pour encadrer les plus petits de 3 à 6 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Rugby à 5 – Niveau 1 »** (BF R5N1) pour encadrer la pratique du « Rugby à 5 tous publics » que ce soit en club sportif ou en prévention primaire.

L'obtention de ces Brevets Fédéraux peut également se faire :

- Par valorisation des acquis sous réserve de remplir les conditions requises,
- Pour les étudiants STAPS sous le couvert d'une convention avec une université et la LIFR.

A noter qu'il existe une accréditation accompagnateur en -8ans/-10ans/-12ans qui se valide en réalisant l'UF1 du BF INIT DEV, et qui n'est valable que 3 ans et qui ne permet d'intervenir que sous couvert d'un éducateur ayant le BF de la catégorie concernée.

Pour ceux qui ont démarré la formation en 2024-2025 ou 2025-2026, qui n'ont pas validé la formation et qui souhaitent poursuivre, il est impératif que le club les inscrive à nouveau pour leur permettre de finir leur formation (la formation peut être ouverte sur 3 ans maximum entre le début et l'obtention du Brevet Fédéral, sous réserve de s'inscrire.)

Pour ceux qui ont déjà un Brevet Fédéral mais qui arrive en fin de validité (30/06/27), il convient de s'inscrire pour le réactiver afin de prolonger la date de validité de 5 ans.

Ci-dessous, le lien pour accéder au catalogue des formations fédérales (brevets fédéraux et certificats fédéraux) où vous retrouverez entre autres **les dates des diverses formations** et les **liens pour que le club puisse inscrire ses candidats(es) :**

Prendre connaissance du catalogue et s'inscrire

Un règlement des formations fédérales est à prendre en considération et est à disposition de tous sur le site LIFR, via le lien :

Règlement

A noter, si un candidat d'un club hors ile de France veut s'inscrire, cela est possible mais dans ce cas il doit prendre contact avec l'Institut de Formation : formation@idfrugby.fr

Dates au plus tard pour s'inscrire :

- ~~BF INIT et BF DEV : 20 septembre 2026~~
- **BF BABY RUGBY : 4 octobre 2026**
- **BF R5N1 : 4 octobre 2026**
- **CERTIFICAT R7 : 8 novembre 2026**
- **REACTIVATION : 4 octobre 2026**

Nous étudions la possibilité de mettre en œuvre d'autres certificats sur 2027.

3. Suivez les parcours de formation de vos éducateurs inscrits à des Brevets Fédéraux grâce à la plateforme Digiforma (RAPPEL)

Depuis la saison 2025-2026, l'IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation) de la LIFR bénéficie d'un nouvel outil dans la gestion de ses formations : Digiforma.

Cet outil permet aux stagiaires de recevoir les informations importantes de leur parcours de formation, mais aussi aux clubs concernés de suivre le parcours de tous leurs éducateurs en cours de formation grâce à un espace qui leur est dédié.

Cet espace vous offre plusieurs fonctionnalités :

- Suivre les présences et absences de vos stagiaires,
- Recevoir et consulter les convocations,
- Partager et récupérer des documents avec l'IREF,
- Disposer d'un suivi administratif centralisé.

Accéder à l'espace Club

Par défaut, l'accès est attribué au président du club. Si vous souhaitez qu'une autre personne de votre club soit destinataire (ex : référent formation, responsable sportif…), merci d'en informer l'IREF à l'adresse suivante : formation@idfrugby.fr.

Évolution des agréments

Les clubs disposant actuellement d'un agrément Service Civique direct peuvent continuer à l'utiliser jusqu'à son échéance, mais ne peuvent pas bénéficier en parallèle de l'agrément de la FFR/LIFR.

Pour toute demande de service civique à la LIFR, merci de bien vérifier que votre Club ne dispose pas de son propre agrément, auquel cas votre dossier sera refusé.

À compter de la saison 2027/2028, les clubs ne pourront plus déposer directement de demande d'agrément auprès de l'Agence du Service Civique : les services civiques des clubs devront passer par l'agrément de la FFR, via le dispositif déployé par la Ligue.

Les clubs disposant actuellement d'un agrément direct sont donc invités à anticiper cette évolution et à se rapprocher de la ligue **(servicecivique@idfrugby.fr) pour préparer leurs futures demandes de services civiques**.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Rugby adapté

Vous voulez proposer l'activité rugby adapté au sein de votre club ? (RAPPEL)

La Ligue Île-de-France de Rugby encourage les clubs à **développer l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique ou cognitif** au sein de leurs activités.

1. Formez-vous avec la Ligue Sport Adapté Île-de-France (AQSA)

La formation peut constituer une première étape pour les clubs souhaitant **structurer progressivement une offre de pratique adaptée**.

Elle peut notamment permettre d'envisager :

- l'intégration de pratiquants en situation de handicap au sein des séances existantes ;
- la mise en place de créneaux spécifiques ;
- le développement d'un projet de **Rugby Adapté** ;
- à terme, la création d'une **section Rugby Adapté** au sein du club.

Dispensée par la **Ligue Sport Adapté Île-de-France**, l'**Attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA)** est une formation fédérale complémentaire qui permet d'acquérir des compétences pour intervenir auprès de personnes présentant notamment une déficience intellectuelle ou des troubles psychiques.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer aux modules 1 et 2, qui sont notamment accessibles aux bénévoles associatifs, avec ou sans diplôme sportif.

La formation permet notamment de :

- mieux comprendre les caractéristiques et besoins des publics accueillis ;
- adapter sa posture et sa communication ;
- concevoir des situations pédagogiques adaptées ;
- favoriser la participation et l'autonomie des pratiquants ;
- développer une pratique sportive inclusive au sein du club.

Pour les **professionnels titulaires d'un diplôme du secteur sportif**, les **trois modules** permettent d'aller plus loin et d'obtenir l'AQSA, sous réserve de validation de l'ensemble du parcours.

Formations AQSA – Saison 2026/2027

AQSA – Module 1 : Connaissance des publics et de leur environnement – 21 h

- **19 au 21 octobre 2026** – Paris 14e
- **8 au 10 février 2027** – Paris 14e
- **5 au 7 avril 2027** – Paris 14e

AQSA – Module 2 – Discipline spécifique
Des sessions peuvent être organisées **selon les disciplines et sur demande**.

AQSA – Module 2 APT – Activités Physiques pour Tous – 35 h

- **14 au 18 juin 2027** – Paris 14e

AQSA – Module 3 – Stage pédagogique – 35 h

Le stage pédagogique est organisé sur demande auprès de la Ligue Sport Adapté Île-de-France.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours avant le début de chaque formation, dans la limite des places disponibles.

La formation AQSA peut être financée **à titre individuel** ou, pour les professionnels concernés, faire l'objet d'une **prise en charge par l'employeur ou l'OPCO**.

Pour les salariés du secteur sportif, l'**AFDAS**, en tant qu'OPCO de la branche Sport, peut notamment être sollicitée pour étudier les possibilités de financement de la formation, **sous réserve des conditions d'éligibilité et des règles de prise en charge applicables**.

Tarifs :

- **Prise en charge employeur / OPCO** : Module 1 (530€) + Module 2 (530€) + Module 3 (100€)
- **Prise en charge individuelle** : Module 1 (265€) + Module 2 (265€) + Module 3 (100€)

Pour les éducateurs bénévoles, les possibilités de financement peuvent être différentes. Il est donc recommandé de **se rapprocher directement de la Ligue Sport Adapté Île-de-France avant toute inscription** afin d'identifier les modalités de financement envisageables : contact@sportadapteiledefrance.org

2. Faites-vous accompagner par la LIFR et/ou une section existante

Les membres du groupe de travail de la LIFR sont également à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet : rugby.adapte@idfrugby.fr

Ils pourront vous mettre en relation avec le responsable de la section existante la plus proche de votre club pour bénéficier de son retour d'expérience.

Département 78

- MLSGP 78 – Ovale & Sens

Département 92

- CS Clichy - Rugby Cœur Ovalie
- Rueil AC – Adapt'Ovalie
- RC Suresnes
- Racing club de France

Département 93

- RC Livry Gargan
- RC Drancy

Département 94

- RC Val de Bièvre

Département 95

- AS St Ouen L'Aumône - Section Christo-Rugby Adapté

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Scolaire

« Deux heures de sport en plus au collège » : Communiquez-nous votre intérêt pour intégrer ce dispositif avant le vendredi 12 octobre (RAPPEL)

La **DRAJES Île-de-France déploie pour l'année scolaire 2026-2027 le dispositif « Deux heures de sport en plus au collège » (2HSC)**.

Ce dispositif offre aux **collèges publics volontaires** la possibilité de proposer, en dehors des temps d'enseignement, des activités physiques et sportives aux élèves qui pratiquent peu ou pas d'activité physique, avec une attention particulière portée aux **jeunes filles, aux élèves à besoins éducatifs particuliers et aux jeunes en situation de handicap**.

Pour les **clubs de rugby**, ce dispositif constitue une opportunité de **développer leur présence dans les collèges, de faire découvrir le rugby à de nouveaux publics et de renforcer leurs partenariats avec les établissements scolaires**, dans le cadre d'interventions financées par le dispositif.

La Ligue souhaite donc identifier les clubs qui pourraient proposer une offre dans ce cadre.

A titre indicatif, voici une liste (non exhaustive) des collèges d'île de France engagés dans le dispositif, datant de mars 2025. Cette liste est amenée à évoluer pour l'année 2026-2027 en fonction de l'intérêt des établissements, et des offres locales proposées par les clubs sportifs.

Que vous soyez **déjà engagés auprès de collèges ou que vous souhaitiez développer votre présence dans le milieu scolaire**, nous vous invitons à nous faire connaître votre offre via le formulaire ci-dessous **avant le VENDREDI 12 OCTOBRE : Formulaire – Recensement des structures mobilisables 2HSC – Remplir le formulaire**

Cela permettra à la Ligue et aux Comités de **cartographier les offres disponibles, de valoriser les ressources des clubs et, lorsque cela est nécessaire, de faciliter leur mise en relation avec des collèges intéressés**.

À noter :

- Les collèges volontaires **doivent candidater avant le 2 novembre.**
- Les interventions sont financées **jusqu'à 150€ TTC par séance de 2 heures**, dans la limite d'une enveloppe indicative pouvant atteindre **9 000€ par collège**, sous réserve des crédits disponibles et de la validation du dossier.
- **Aucune intervention ne peut débuter avant la signature de la convention *(Collège, Club et DRAJES)* prévue dans le dispositif.**
- Télécharger **l'infographie de la DRAJES présentant le dispositif, son calendrier et ses modalités de mise en œuvre**.

Partagez vos projets écocitoyens et recevez des livrets Éco-Rugbyman & Éco-Rugbywoman

En tant qu'acteurs sportifs et éducatifs de proximité, les clubs de rugby ont un rôle essentiel à jouer pour sensibiliser les jeunes à leur environnement.

Parce que le rugby, c'est bien plus qu'un sport. Chaque semaine, les clubs transmettent des valeurs et contribuent à former les citoyens de demain. À nous aussi de montrer l'exemple : **chaque geste compte pour préserver l'environnement et transmettre aux jeunes générations un rugby toujours plus responsable.**

Afin de vous accompagner dans l'obtention de points sur le critère **« Transition écologique » du Label Club Engagé (règlement 2026-2027)** et de soutenir vos initiatives en faveur de l'environnement, la **Ligue Île-de-France de Rugby** vous invite à partager vos projets **« Rugby & Écocitoyenneté »**.

Le principe

Au fil de la saison, **12 à 15 projets de clubs** pourront bénéficier :

- d'une **dotation gratuite de livrets pédagogiques Éco-Rugbyman & Éco-Rugbywoman** ;
- d'une **valorisation de leur initiative sur les supports de communication de la Ligue**.

Quelles actions pouvez-vous proposer ?

Les projets peuvent prendre des formes très variées. Par exemple :

- **Sensibiliser** les licenciés et le grand public aux enjeux environnementaux à travers des animations écocitoyennes ;
- **Intégrer des ateliers de sensibilisation** (tri des déchets, DIY, Fresque du Climat, nutrition écoresponsable, fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés…) à vos stages, tournois, événements du club ou actions de découverte du rugby ;
- **Mettre en place une initiative originale** associant rugby et environnement : potager, ruche, plantation d'arbres, ramassage des déchets, collecte ou bourse aux vêtements et équipements sportifs, covoiturage, création d'une zone de tri, compost, espace biodiversité, etc.

Les conditions d'éligibilité

Pour candidater, le club doit :

- être engagé dans la démarche FFR du **Label « Club Engagé »**, sur le volet **« Transition écologique »** ;
- avoir identifié un **correspondant citoyen.**

Les projets intégrant une démarche de recyclage ou de réemploi des ballons, équipements ou vêtements sportifs seront examinés prioritairement.

Les modalités de participation

Les clubs souhaitant participer sont invités à compléter le formulaire en ligne : **Projet « Rugby & Écocitoyenneté » 26-27 – Remplir le formulaire**

Pour toute question : **environnement@idfrugby.fr**

Le livret Éco-Rugbyman & Éco-Rugbywoman

Destiné aux jeunes pratiquants de **6 à 12 ans**, le livret permet de sensibiliser de manière ludique aux enjeux environnementaux grâce à :

- des contenus pédagogiques sur différentes thématiques : eau, énergie, mobilité, alimentation, déchets, tri, réemploi, consommation locale, etc. ;
- des jeux éducatifs favorisant l'acquisition des connaissances ;
- des défis concrets à réaliser au quotidien, en famille ou avec les copains du club.

Télécharger le livret **en cliquant ici**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Installations sportives

1. La FFR accompagne les clubs dans l'implantation de nouveaux poteaux de rugby (RAPPEL)

Déployer le rugby dans les territoires passe aussi par la possibilité de disposer d'équipements adaptés à la pratique. C'est dans cette logique que la FFR propose **un fonds d'investissement destiné à accompagner la création et l'implantation de nouveaux poteaux de rugby.**

Le dispositif repose ainsi sur **un partenariat entre le club et la collectivité**. Le dossier peut être déposé directement par le club, avec l'engagement de la collectivité, ou par la collectivité elle-même, qui doit alors désigner explicitement le club concerné. Dans tous les cas, **le club reste le bénéficiaire de l'aide financière versée par la FFR.**

La participation de la FFR représente 50 % des dépenses éligibles hors taxes, dans la limite de 3 500 euros par projet. Sont notamment concernés l'achat et la pose des poteaux, les travaux de scellement, de fondation ou de terrassement directement nécessaires, ainsi que les protections et certains équipements techniques indispensables à leur mise en service. **Cette aide est exclusivement consacrée à la création d'une nouvelle implantation.**

Au-delà de l'installation de poteaux, l'enjeu est donc d'augmenter concrètement le nombre de lieux susceptibles d'accueillir des pratiquants.

Un principe doit particulièrement retenir l'attention des clubs : **aucune dépense ne doit être engagée avant le dépôt de la candidature. Un devis signé, un bon de commande ou le démarrage des travaux avant le dépôt rendent ainsi le projet irrecevable**.

Pour candidater, les clubs disposent d'une procédure définie dans le cahier des charges.

Prendre connaissance du cahier des charges

Les dossiers sont notamment étudiés au regard de l'impact attendu sur la pratique, en particulier auprès des jeunes, des Écoles de Rugby ou des féminines, mais aussi de la création d'un nouvel accès

à un équipement, de la faisabilité du projet, de la qualité du partenariat local et de l'équité territoriale.

Une fois l'aide attribuée, une convention est établie entre la FFR et le club. Le projet doit être réalisé dans un délai maximal de douze mois.

2. Terrains secs : Conseils et bonnes pratiques à adopter (RAPPEL)

Suite à la période estivale, marquée par différentes vagues de canicule, de nombreux terrains ont souffert des conséquences de ces épisodes climatiques, appelés à se reproduire et potentiellement à s'intensifier au fil des années. Ces fortes chaleurs ont notamment engendré des phénomènes de sécheresse affectant les terrains de rugby, pouvant altérer les conditions de pratique et, dans certaines situations, présenter un risque pour la sécurité des pratiquants ou nécessiter une interruption de l'activité.

Dans ce contexte, l'objectif est d'accompagner les clubs en leur apportant des conseils et des bonnes pratiques **permettant de préserver leurs terrains et de favoriser leur remise en état** afin qu'ils puissent, à nouveau, accueillir des rencontres dans de bonnes conditions.

À cet effet, vous trouverez, ci-dessous, la « **Fiche pratique : Terrains secs** », qui présente les différents conseils et bonnes pratiques à adopter.

Télécharger la fiche

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que **certaines de ces actions, notamment celles relatives à l'arrosage, à la tonte ou aux travaux mécaniques, doivent être mises en œuvre en concertation avec le propriétaire et/ou le gestionnaire de l'installation.**

Ces actions sont essentielles afin de préparer au mieux les terrains à la période hivernale à venir et de favoriser leur bon état pour la reprise et la poursuite des compétitions.

La Direction des Compétitions, des Stades et des Officiels de Matchs reste à votre disposition pour tout complément d'information : terrains@ffr.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Appel à candidature pour « Objectif parité 2028 », le parcours de formation et de mentorat financé par la Région Île-de-France à destination des femmes dirigeantes bénévoles
(RAPPEL)

Le parcours en bref

- 77 heures de formation sur douze mois, de novembre 2026 à novembre 2027 : présentiel, e-learning et classes virtuelles en soirée
- Un mentorat individuel assuré pendant toute la durée du parcours
- L'intégration à un réseau régional de dirigeantes issues de l'ensemble des disciplines
- Aucun prérequis de diplôme, un rythme conçu pour être compatible avec un engagement bénévole

Save the date — soirée de lancement

Afin de réunir les participantes, leurs mentors et les représentants des structures franciliennes engagées dans la démarche, la soirée de lancement aura lieu le 19 novembre 2026.

Aucun prérequis de diplôme. Seul compte votre engagement à prendre des responsabilités dans la gouvernance du sport francilien !

Télécharger la brochure de présentation

Candidater avant le vendredi 6 novembre

Participez à la journée Sport Santé organisée par le Comité départemental de l'Essonne, le 17 octobre (RAPPEL)

Le Comité Départemental de Rugby de l'Essonne – CD91 organise le samedi 17 octobre 2026 à Chilly-Mazarin une grande Journée Sport Santé, **ouverte à toutes et à tous**.

Cette journée a pour objectif de faire découvrir **un rugby accessible, inclusif et convivial**, et de montrer que l'activité physique peut s'adapter à chacun, quels que soient l'âge, le niveau de pratique ou la condition physique.

AU PROGRAMME – CÔTÉ SPORTIF

Initiations et découverte des différentes pratiques du rugby pour tous :

- Rugby Santé
- Rugby à 5
- Rugby Fauteuil
- Tournois et rencontres
- Ateliers d'initiation et de découverte

VILLAGE SANTÉ

- Stands de dépistage et de prévention : hypertension, diabète, cancers…
- Réalisation de bilans de prévention
- Présence de professionnels et d'acteurs du Sport Santé

CONFÉRENCES – SPORT & SANTÉ

- Des conférences et temps d'échanges autour du sport, de la santé et du développement du Rugby Santé, avec notamment des retours d'expérience de coachs, dirigeants, joueurs et professionnels de santé.

POUR LES CLUBS

- un temps sera également consacré aux clubs souhaitant créer ou développer une section Rugby Santé, avec des informations et des échanges sur la mise en place d'un tel projet.

Organisation de la journée

S'inscrire à la journée

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	01 43 42 51 51	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	07 62 76 36 44	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !